

## Onze domaines professionnels en Ile-de-France

### Ralentissement dans l'informatique et forte hausse des services aux particuliers

*Entre 1990 et 1999, les effectifs des métiers de l'informatique ont progressé, soutenus par le développement des nouvelles technologies. Ceux des services aux particuliers ont également fortement augmenté. Au contraire, ceux du bâtiment-travaux publics et de l'industrie ont diminué. Depuis 2000, le marché du travail s'est dégradé en Ile-de-France et les demandes d'emploi sont en hausse dans les métiers de service aux particuliers ou de l'informatique.*

Monique MAKSUD, Bouchra NINY et Nathalie ROY  
Oref Ile-de-France

**E**ntre 1990 et 1999, l'Ile-de-France a perdu 0,5 % de ses emplois alors que leur nombre augmentait de 4,6 % en province. La région concentre un cinquième des emplois métropolitains. Depuis 2000, la situation sur le marché du travail s'est plus fortement dégradée en Ile-de-France qu'en province : entre 2000 et 2004, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté trois fois plus vite dans la région capitale.

Les différents métiers sont communément regroupés en vingt-deux domaines professionnels (⇒ Définitions). Onze d'entre eux ont été retenus dans cette étude. Ils concentrent 2,5 millions d'emplois en 1999, soit la moitié de l'emploi francilien. Ces domaines sont de trois types :

- les domaines de l'informatique et de la gestion-administration qui sont plus présents en Ile-de-France qu'en province, et dont les évolutions s'opposent : le nombre d'informaticiens a augmenté de plus de 40 % entre 1990 et 1999, tandis que le nombre de

#### Définitions

##### ■ Les métiers et les domaines

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) permet d'analyser simultanément la nature des emplois occupés et celle des emplois recherchés. Elle est le fruit d'un travail réalisé par la Dares en collaboration avec l'Insee et l'ANPE. Elle rapproche les catégories socioprofessionnelles (PCS) et le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME).

Cette nomenclature comporte trois niveaux d'agrégation. La nomenclature en 224 familles professionnelles correspond au niveau le plus détaillé. Ces 224 postes sont agrégés en 84 métiers, eux-mêmes regroupés en 22 domaines professionnels.

Il s'agit d'une nomenclature spécifique aux métiers construite à partir des spécificités professionnelles des individus.

**Les domaines professionnels ne doivent pas être confondus avec les secteurs d'activité même si les intitulés sont parfois proches.**

Ainsi, selon le classement en secteurs d'activité, un chauffeur routier qui travaille pour une enseigne commerciale se situe dans le commerce, alors qu'un chauffeur qui travaille pour une entreprise de transport se trouvera

dans les transports. Bien que classées dans des secteurs d'activité différents, ces deux personnes exercent la même profession.

##### ■ Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1, 2 et 3

Personnes sans emploi inscrites à l'ANPE disponibles immédiatement n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois et déclarant être à la recherche d'un emploi : en CDI à plein temps (catégorie 1), en CDI à temps partiel (catégorie 2), ou en CDD (catégorie 3).

##### ■ Taux de demande d'emploi

Le taux de demande d'emploi correspond au nombre de demandeurs d'emploi (DEFM catégories 1+2+3 n'ayant exercé aucune activité) rapporté à la somme de la population active occupée issue du recensement de la population de l'année et de ces mêmes DEFM. Dans le texte, il est calculé pour 1999.

**Ce taux approche le taux de chômage, à la différence près que les demandeurs d'emploi sont classés selon l'emploi recherché et non selon l'emploi éventuellement occupé auparavant.**

## 1 Des évolutions de l'emploi contrastées entre 1990 et 1999

	Effectifs en Ile-de-France 1999	Evolution des emplois (en %) 1990-1999		Indice de spécialisation (1)	Poids dans l'emploi francilien en 1999 (en %)
		Ile-de-France	Province		
<b>Ensemble des 22 domaines</b>	<b>4 845 400</b>	<b>-0,5</b>	<b>4,6</b>		<b>100,0</b>
<b>dont :</b>					
Gestion, administration	678 500	-11,6	1,9	1,6	14,0
Services aux particuliers (emplois familiaux, sécurité...)	579 000	20,7	31,8	0,9	11,9
Commerce	531 500	5,5	6,5	1,1	11,0
Industrie dont :	498 100	-22,6	-6,3	0,6	10,2
Ingénieurs et cadres de l'industrie	34 000	-5,5	8,0	1,5	0,7
Maintenance	98 400	-15,8	-3,7	0,8	2,0
Electricité, électronique	45 100	-21,6	12,3	0,7	0,9
Industries de process	101 000	-22,1	1,1	0,4	2,1
Mécanique, travail des métaux	150 200	-26,5	-8,6	0,5	3,1
Industries légères (bois, industries graphiques)	69 400	-30,0	-24,5	0,6	1,4
Fonction publique et professions juridiques	419 200	5,9	9,9	1,2	8,7
Santé, action sociale, culturelle et sportive	370 800	18,3	29,2	0,9	7,7
Tourisme et transports	351 500	-4,4	3,9	1,0	7,3
Enseignement, formation	254 000	19,5	17,8	1,0	5,2
Bâtiment, travaux publics	243 100	-26,1	-14,0	0,7	5,0
Banques et assurances	218 000	-3,4	4,9	1,8	4,5
Hôtellerie, restauration, alimentation	206 800	-1,2	3,6	1,0	4,3
Communication, information, spectacles	172 800	14,9	32,3	4,2	3,6
Informatique	163 600	42,2	48,8	3,6	3,4
Etudes et recherche	98 500	15,7	44,4	2,5	2,0
Agriculture, marine, pêche	32 800	-12,5	-25,6	0,1	0,7
Artisanat	22 800	-7,2	42,1	0,7	0,5

(1) L'indice de spécialisation correspond à la part dans l'emploi total francilien rapportée à la part dans l'emploi total en province. Un indice supérieur à 1 signifie que le domaine professionnel est surreprésenté en Ile-de-France par rapport à la province ; il est sous-représenté lorsque l'indice est inférieur à 1.

Source : Insee, recensements de la population, lieu de résidence 1990 et 1999


professionnels de la gestion-administration se contractait de plus de 10 % ;



- les métiers des services aux particuliers et de la santé-action sociale, culturelle et sportive dont les effectifs ont beaucoup progressé sur la même période ;

- enfin, les métiers du bâtiment-travaux publics (BTP) et de l'industrie, choisis parce que leurs effectifs ont diminué fortement, mais qui regroupent encore de nombreux emplois franciliens.

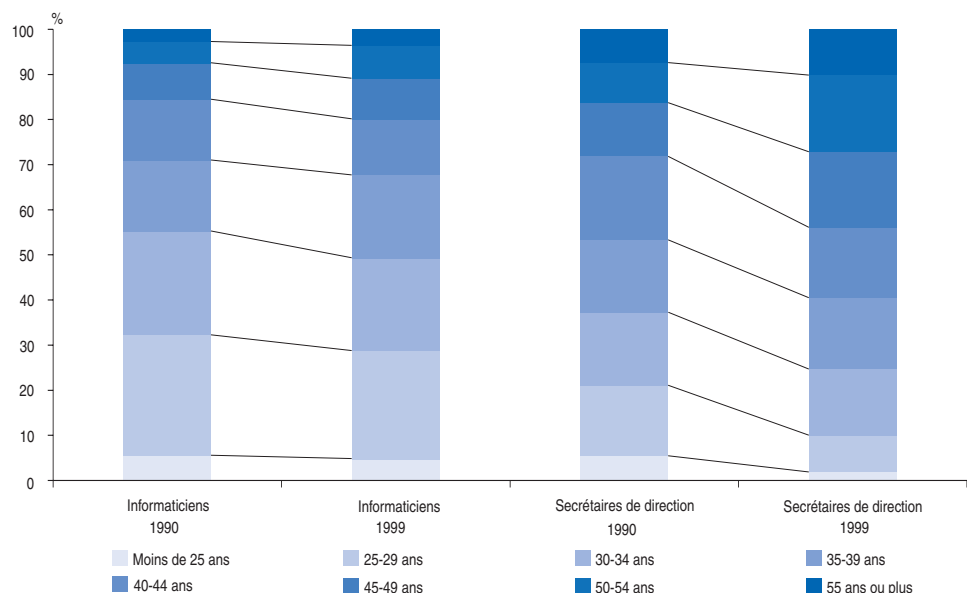
### Dynamisme de l'informatique, mais hausse du chômage

Au cours des années 1990, le nombre d'informaticiens a bondi de 42 %. Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la préparation du passage à l'an 2000 et la transition vers la monnaie unique ont favorisé ces métiers qui regroupent 3 % de l'emploi francilien, contre 1 % de l'emploi en province. Cette concentration est liée à la présence en Ile-de-France des sièges sociaux

d'entreprises, des activités de conseil et des secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication. Les informaticiens sont jeunes : trois sur dix ont moins de trente ans et seulement un sur dix est âgé d'au moins cinquante ans  2. Ils sont en général très quali-

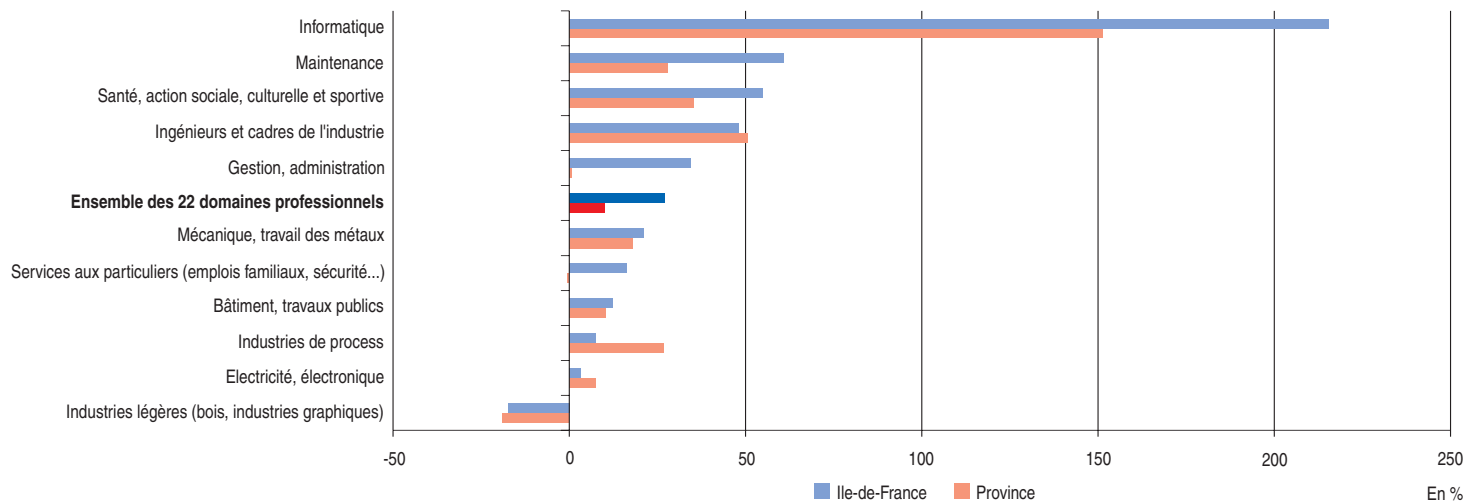
fiés. En 1999, leur taux de demande d'emploi, de 3 %, est très inférieur à la moyenne régionale ( Définitions). Cependant, leur situation s'est dégradée après 2000 : le nombre d'informaticiens au chômage a triplé entre 2000 et 2004  3.

## 2 Des informaticiens jeunes et des secrétaires de direction de plus en plus âgés



Source : Insee, recensements de la population, lieu de résidence 1990 et 1999

### ③ Triplement des demandes d'emploi dans les métiers de l'Informatique entre 2000 et 2004



Sources : Dares et Insee

### Croissance des emplois dans les services aux particuliers

Au cours des années 1990, les créations d'emplois dans les métiers des services aux particuliers et de la santé, action sociale, culturelle et sportive ont été considérables : 100 000 emplois supplémentaires pour les premiers et 60 000 emplois pour les seconds ④. Ces métiers représentent respectivement 12 et 8 % des emplois franciliens.

Le nombre d'assistants maternels-aides à domicile a doublé et celui des employés de maison a progressé de 56 %. Les dispositions fiscales en faveur de ces métiers qui se sont succédé depuis la fin des années 1980, ont favorisé ce développement.

La montée en charge des emplois aidés a contribué à l'accroissement du nombre de professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive (+ 47 %). Les effectifs d'infirmiers augmentent nettement moins en Ile-de-France qu'en province (7 % contre 22 %). Le nombre de coiffeurs-esthéticiens diminue légèrement, alors qu'il est en hausse en province (- 2,5 % contre + 15 %).

De 1990 à 1999, la part des contrats de travail temporaires a triplé chez les employés de maison, les assistants maternels-aides à domicile. Elle s'est également accrue parmi les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive.

En 1999, les emplois de gardiens-agents de sécurité sont plus fréquents qu'en province, en raison notamment de la concentration dans la région des sièges sociaux d'entreprises, des institutions, etc. En revanche, les assistants maternels-aides à domicile, les agents d'entretien, les aides-soignants et les infirmiers sont moins représentés.

En 1999, la plupart des métiers des services aux particuliers sont plus concernés par le chômage que les autres métiers. Leurs taux de demande d'emploi varient de 12 % pour les agents d'entretien à 25 % pour les employés de maison. Les professionnels de la santé sont épargnés par le chômage (taux de demande d'emploi inférieur à 5 %).

### ④ Un besoin de services à la personne

	Effectifs en Ile-de-France	Evolution de l'emploi (en %)	Part des 50 ans ou plus (en %)		Part des non diplômés ou titulaires du BEPC (en %)
	1999	1990-1999	1990	1999	1999
<b>Ensemble des 22 domaines professionnels</b>	<b>4 845 400</b>	<b>-0,5</b>	<b>19,3</b>	<b>21,9</b>	<b>26,6</b>
<b>Services aux particuliers</b>	<b>579 000</b>	<b>20,7</b>	<b>23,1</b>	<b>23,7</b>	<b>52,9</b>
Coiffeurs, esthéticiens	32 400	-2,5	9,3	15,3	17,9
Gardiens	81 100	4,2	27,9	26,7	54,9
Agents entretien	214 300	6,7	26,9	26,1	65,3
Armée, pompiers, police	76 400	7,0	6,4	9,0	26,8
Employés de maison	57 900	56,0	32,5	28,2	71,7
Employés des services divers	34 200	69,4	26,3	33,1	26,3
Assistants maternels, aides à domicile	82 700	111,5	25,4	24,1	54,5
<b>Santé, action sociale, culturelle et sportive</b>	<b>370 800</b>	<b>18,3</b>	<b>15,3</b>	<b>19,9</b>	<b>10,8</b>
Médecins et assimilés	78 300	3,8	20,9	30,3	2,0
Infirmiers, sages-femmes	75 900	6,6	13,3	19,4	5,8
Aides-soignants	69 200	19,5	13,6	14,6	26,4
Professions paramédicales	56 800	20,5	14,8	23,0	5,6
Professionnels action sociale, culturelle et sportive	90 600	46,7	12,9	13,5	14,1

Source : Insee, recensements de la population, lieu de résidence 1990 et 1999

Entre 2000 et 2004, le nombre de demandes d'emploi augmente dans tous les métiers des services aux particuliers et de la santé-action sociale, culturelle et sportive. Cette hausse est plus forte en Ile-de-France qu'en province. Les coiffeurs-esthéticiens sont les plus touchés, ainsi que les assistants maternels-aides à domicile, les gardiens-agents de sécurité et les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive.

### Non diplômés concentrés dans les services aux particuliers

Un actif non diplômé sur quatre en Ile-de-France exerce un métier de service aux particuliers. La part des non diplômés dans ces métiers est supérieure en Ile-de-France à la province, à l'exception des assistants maternels-aides à domicile et des métiers de l'armée, pompiers, police. Les personnes titulaires au mieux d'un BEPC dans les métiers de service aux particuliers occupent la moitié des emplois du domaine en Ile-de-France contre un quart en province. Les trois quarts des employés de maison franciliens sont dans ce cas.

### 5 Une recomposition des métiers de la gestion-administration

	Effectifs en Ile-de-France	Evolution de l'emploi (en %)	Part des 50 ans ou plus (en %)		Part des diplômés de niveau supérieur ou égal à Bac+2 (en %)
			1990	1999	
<b>Ensemble des 22 domaines professionnels</b>	<b>4 845 400</b>	<b>-0,5</b>	<b>19,3</b>	<b>21,9</b>	<b>35,4</b>
<b>Informatique</b>	<b>163 600</b>	<b>42,2</b>	<b>7,5</b>	<b>11,0</b>	<b>74,1</b>
<b>Gestion-administration</b>	<b>678 500</b>	<b>-11,6</b>	<b>18,6</b>	<b>22,3</b>	<b>39,4</b>
Secrétaires	133 000	-39,0	13,5	18,8	18,8
Secrétaires de direction	36 200	-29,8	16,3	27,2	30,2
Employés de comptabilité	81 200	-13,4	13,2	14,8	25,9
Dirigeants entreprises	47 200	-12,9	38,1	44,8	56,6
Cadres administratifs	155 400	-1,1	24,3	27,5	73,0
Employés administratifs	119 600	10,9	16,7	16,3	21,7
Techniciens administratifs	105 900	24,3	18,5	19,9	41,7

Source : Insee, recensements de la population, lieu de résidence 1990 et 1999

Les actifs non diplômés ou titulaires d'un BEPC sont nettement moins fréquents dans les métiers dont l'accès est réglementé (coiffeurs-esthéticiens, militaires, police). Trois coiffeurs-esthéticiens sur cinq sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP et un professionnel sur trois de l'armée, pompiers, police est bachelier. Un diplôme particulier est souvent requis dans les métiers de la santé-action sociale, culturelle et sportive. Plus de la moitié des professionnels de l'action so-

ciale est ainsi titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2.

Certains de ces métiers regroupent beaucoup de seniors : les employés de maison, les gardiens, les agents d'entretien, les assistants maternels-aides à domicile (un quart de 50 ans ou plus). Les actifs de la santé ont d'autant plus vieilli, que leur qualification est élevée : la part des 50 ans ou plus chez les médecins est passée de 21 % en 1990 à 30 % en 1999.

### Le renouvellement de la main-d'œuvre : 3 cas de figures

La question du renouvellement de la main-d'œuvre se pose particulièrement dans les métiers à forte proportion de seniors, où les départs à la retraite seront massifs dans les années à venir.

Les départs à la retraite ne seront pas tous remplacés dans certains métiers. Le renouvellement dépendra donc de multiples paramètres. Les diplômés requis par les employeurs seront-ils en adéquation avec les demandes d'emploi ? De plus, les mobilités professionnelles, au sein des entreprises ou entre entreprises, pourront aussi combler les départs (promotion, mobilité horizontale). En outre, selon les métiers, les emplois sont plutôt pourvus par des jeunes ou par des actifs plus expérimentés.

Dans certains domaines professionnels étudiés dans cet article, plus d'un actif sur cinq est un senior. Trois types de situation se distinguent en fonction du taux de demande d'emploi dans le métier et du niveau de diplôme des jeunes, notamment dans les catégories de plus faibles qualifications.

**- Des métiers pour lesquels les demandes d'emploi sont nombreuses**  
Les employeurs pourraient avoir recours aux demandeurs d'emploi s'ils veulent remplacer les départs à la retraite. Cependant, ces derniers doivent avoir le niveau de qualification approprié. Un recours à des formations qualifiantes sera sans doute nécessaire pour certains d'entre eux. Les métiers des ouvriers qualifiés du bâtiment, de la mécanique ou des industries graphiques sont dans cette configuration, ainsi que les conducteurs d'engins BTP, les secrétaires de direction, les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment et nombre de métiers de service

(employés de maison, assistants maternels-aides à domicile, gardiens, agents d'entretien).

**- Des métiers pour lesquels les demandes d'emploi sont peu nombreuses et les jeunes plus diplômés que leurs aînés**

Les jeunes occupant des emplois de niveau de qualification immédiatement inférieur pourraient remplacer leurs aînés. Cependant, l'écart entre les qualifications demandées par les employeurs et celui de ces jeunes ne doit pas être trop important. Ce schéma correspond aux techniciens et agents de maîtrise de la mécanique, aux cadres de l'industrie et du BTP ou aux cadres administratifs. Il est aussi possible d'envisager pour les salariés plus expérimentés une mobilité ascendante vers ces métiers. En fonction des modes d'embauche privilégiés par les employeurs, la préférence ira soit vers des jeunes diplômés, soit vers les salariés ayant une expérience professionnelle. Joueront aussi les pratiques de mobilité interne au sein des branches et les stratégies individuelles des salariés sur le marché du travail.

**- Des métiers pour lesquels les demandes d'emploi sont peu nombreuses et les jeunes ont un niveau de diplôme équivalent à celui de leurs aînés**

Les jeunes occupant des emplois de niveau de qualification immédiatement inférieur sont aussi diplômés que leurs aînés. Sont notamment dans ce cas de figure les ouvriers qualifiés de process d'une part, et les médecins et les infirmiers d'autre part. Ces professions de la santé sont réglementées : la possession d'un diplôme est obligatoire. A ce jour, elles sont essentiellement alimentées par les jeunes sortant de formation initiale.

## Recomposition des métiers de la gestion-administration

En 1999, les métiers de la gestion-administration forment le premier pourvoyeur d'emplois franciliens, soit plus de 14 % de l'emploi contre 9 % en province. Les cadres administratifs y participent largement ; leur poids est trois fois plus important qu'en province.

Cependant, de 1990 à 1999, les effectifs dans les métiers de la gestion-administration se sont réduits de 12 % alors qu'ils ont augmenté de 2 % en province. La baisse est la plus manifeste pour les fonctions de secrétaires et de secrétaires de direction (- 39 % et - 30 %). Dans le même temps, le nombre d'employés et de techniciens administratifs a progressé (11 % et 24 %).

Les emplois de secrétariat ont vraisemblablement été redéployés vers des emplois plus polyvalents. La généralisation de l'utilisation des outils bureautiques y a contribué ⑤.

En 1999, les demandes d'emploi d'employé administratif, de secrétaire et de secrétaire de direction sont fortes (taux de demande d'emploi de 17 %). En revanche, les métiers de comptable, de technicien et de cadre administratif sont moins touchés par le chômage (taux de demande d'emploi de 2 % à 6 %).

Depuis 2000, la situation sur le marché du travail s'est plus fortement dégradée qu'en province dans tous ces métiers. Le métier de secrétaire de direction a particulièrement vieilli entre 1990 et 1999.

## Dégradation de l'emploi dans les métiers de l'industrie et du BTP

Sur la décennie 1990-1999, les domaines industriels franciliens ont perdu 23 % de leurs effectifs et ceux du BTP 26 %. En province, les pertes ont été moindres. Les emplois ont diminué dans tous les domaines professionnels industriels, et plus particulièrement dans les métiers de la mécanique-travail des métaux et des industries légères. En revanche, les effectifs d'ingénieurs et de cadres de l'industrie n'ont baissé que de 5 %. Les évolutions de l'emploi ont été nettement plus défavorables pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés que pour les techniciens et ingénieurs de l'industrie ⑥.


### ⑥ Une moindre dégradation de l'emploi pour les professions intermédiaires et supérieures de l'industrie et du BTP

	Effectifs en Ile-de-France	Evolution de l'emploi (en %)	Part des 50 ans ou plus (en %)		Part des non diplômés ou titulaires du BEPC (en %)
	1999	1990-1999	1990	1999	1999
<b>Industrie</b>	<b>498 100</b>	<b>-22,6</b>	<b>20,6</b>	<b>23,1</b>	<b>30,8</b>
Techniciens AM process	46 100	9,7	17,3	19,9	15,8
Techniciens et agents de maîtrise maintenance	52 600	-3,4	18,6	20,3	16,8
Ingénieurs et cadres techniques industrie	34 000	-5,5	32,1	32,5	9,1
Techniciens AM en mécanique	49 900	-6,0	23,8	27,0	15,6
Techniciens et agents de maîtrise des industries légères	9 500	-13,4	24,3	27,7	31,8
Ouvriers réparation automobile	27 500	-15,0	15,6	17,7	34,1
Ouvriers non qualifiés électricité et électronique	6 400	-16,4	15,5	18,1	52,4
Ouvriers qualifiés process	28 200	-19,9	24,5	26,5	38,9
Techniciens et agents de maîtrise électricité	26 200	-20,6	14,4	16,0	13,4
Ouvriers non qualifiés textile et cuir	12 500	-23,7	13,1	13,4	71,7
Ouvriers qualifiés électricité et électronique	12 500	-25,8	15,2	19,1	39,6
Ouvriers qualifiés maintenance	45 800	-26,7	16,1	20,0	28,0
Ouvriers qualifiés bois	4 600	-26,9	28,1	27,5	32,2
Ouvriers qualifiés textile et cuir	20 600	-31,5	28,7	26,7	52,1
Ouvriers qualifiés formage métal	13 300	-32,3	20,9	24,8	33,3
Ouvriers non qualifiés mécanique	22 100	-36,1	20,7	21,6	59,3
Ouvriers non qualifiés bois	1 300	-36,8	16,7	16,2	56,0
Ouvriers des industries graphiques	21 000	-37,5	20,2	25,9	41,1
Ouvriers qualifiés enlèvement métal	13 900	-38,1	21,0	23,2	24,5
Ouvriers non qualifiés enlèvement ou formage métal	3 800	-41,2	22,0	24,3	62,1
Ouvriers qualifiés mécanique	19 600	-45,0	23,9	30,8	41,7
Ouvriers non qualifiés process	26 700	-49,1	20,0	23,5	62,1
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>243 100</b>	<b>-26,1</b>	<b>22,3</b>	<b>25,7</b>	<b>42,4</b>
Ouvriers qualifiés gros oeuvre bâtiment	34 700	-15,6	27,2	29,2	66,2
Cadres BTP	39 300	-22,7	27,6	32,8	19,8
Techniciens BTP	24 600	-23,2	14,8	22,7	14,8
Ouvriers qualifiés bâtiment second oeuvre	84 900	-24,0	19,6	22,7	37,2
Ouvriers non qualifiés bâtiment second oeuvre	20 500	-25,2	17,4	16,1	55,5
Ouvriers qualifiés travaux publics et béton	13 100	-28,3	24,7	29,3	56,6
Conducteurs engins BTP	2 800	-37,5	22,3	31,1	62,0
Ouvriers non qualifiés gros oeuvre bâtiment	23 200	-45,9	26,1	28,4	71,9

En 1999, les métiers industriels et du BTP constituent respectivement 10 % et 5 % de l'emploi total francilien (18 % et 7 % en province). Ces métiers sont donc moins présents en Ile-de-France que dans le reste de la métropole. Cependant, les ingénieurs et cadres de l'industrie et du BTP occupent une place plus large dans la région. De même, les techniciens de l'électricité et les ouvriers des industries graphiques y sont davantage représentés.

En 1999, les métiers de technicien, de cadre de l'industrie et du BTP sont moins touchés par le chômage que les autres métiers : leur taux de demande d'emploi est inférieur à la moyenne régionale (10 %). Par exemple, celui des cadres du BTP est de 7 % en 1999, contre 17 % pour les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment.

## Les métiers de l'industrie et du BTP peu diplômés en Ile-de-France

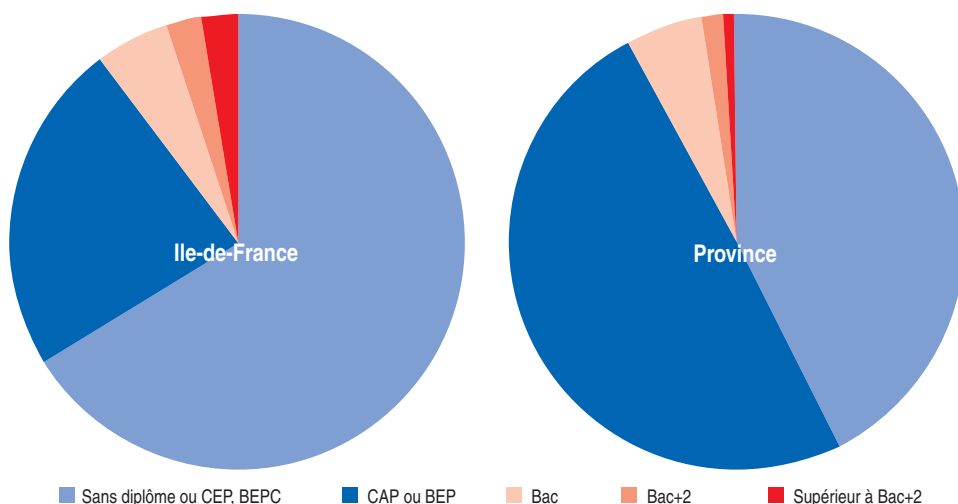
La part de non diplômés dans les métiers franciliens du BTP et de l'industrie est supérieure à celle de la province . La différence est plus grande chez les ouvriers et certains techniciens. Ainsi, 66 % des ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment ont, au mieux, un BEPC, contre 43 % en province. La faiblesse des embauches en Ile-de-France peut expliquer en partie ce décalage.

De plus, les actifs dans l'industrie ou le BTP ont vieilli. Un quart d'entre eux ont 50 ans ou plus. Les cadres sont les plus âgés : un tiers des cadres du bâtiment et des ingénieurs de l'industrie ont plus de 50 ans. Certains métiers d'ouvriers qua-

lifiés regroupent également des actifs âgés : 30 % des postes d'ouvriers qualifiés de la mécanique, de conducteurs d'engins du BTP, d'ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment, ou des travaux publics sont occupés par des seniors.

Depuis 2000, la dégradation du marché du travail dans les domaines de l'industrie et du BTP est comparable en Ile-de-France et en province. Le chômage a particulièrement augmenté pour les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment et de la mécanique, les conducteurs d'engins du BTP, les techniciens de la maintenance et les ingénieurs de l'industrie. En revanche, le nombre de demandes d'emploi a chuté dans les métiers d'ouvriers du textile et du cuir. Les départs massifs en retraite de ces professionnels, joints à la faiblesse des besoins, expliquent ce phénomène.

### 7 Une part prépondérante de non diplômés chez les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment en Ile-de-France



Source : Insee, recensement de la population, lieu de résidence 1999

### Pour en savoir plus

« Familles professionnelles. Vingt ans de métiers. Portraits statistiques 1982-2002 », *La Documentation française*, Dares, octobre 2004.

« Activité et emploi - Atlas des Franciliens, Tome 4 », *laurif-Insee*, novembre 2003.

« Les familles professionnelles en Ile-de-France. Situation de l'emploi et du chômage », *Oref Ile-de-France*, 1998.

Pour plus d'informations sur la nomenclature des FAP et l'évolution des métiers, voir le portail du ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale, Dares :

[http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes\\_i.html](http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_i.html)